

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNEL AGRICOLE DE BESANCON GRANVELLE Ferme du lycée agricole de Besançon rappelle Escargots au court bouillon

- Noms des modèles ou références concernés : Escargots au court-bouillon Lot 1528
- Marque : L'escargotière Champenoise
- Lot 1528 Date de durabilité minimale 30/11/2025
- Conditionnements : Verrine 260ML TO82 Verrine 390ML TO82 Verrine 450ML TO82
- Date début/fin de commercialisation : du 01/12/2023 au 15/12/2023
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Marque de salubrité : FR.25.056.058.CE
- Informations complémentaires : Verrine d'escargot au court bouillon lot 1528, le lot est visible sous la verrine.
- Zone géographique de vente : Départements : MARNE (51)
- Distributeurs : Vente Directe par L'escargotière Champenoise, 51 230 PLEURS

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Défaut de fabrication, instabilité du pH dans le temps
- Risques encourus par le consommateur : Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.
- Préconisation sanitaire : Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).

CONTACT

- Numéro de contact : 0681536519
- Informations complémentaires publiques : Voir avec le producteur par téléphone.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre